

Soyez couverts :

Ce qu'il faut savoir sur le marché de l'assurance maladie

- **Le marché de l'assurance maladie (Health Insurance Marketplace®) vous aide à trouver et à souscrire une couverture adaptée à vos besoins et votre budget. Lorsque vous remplissez une demande de participation au marché, nous vous indiquons si vous remplissez les conditions requises :**
 - **Régimes d'assurance privés.** Vous pouvez bénéficier d'économies, comme un crédit d'impôt sur les primes ou des réductions de participation aux coûts, en fonction de la taille de votre foyer et de vos revenus. Si vous ne remplissez pas les conditions requises pour bénéficier d'une épargne, vous pouvez toujours acheter une couverture sur le marché. Les plans couvrent les prestations de santé essentielles, les conditions préexistantes et les soins préventifs. Habituellement, vous pouvez seulement vous inscrire à l'un de ces régimes pendant la période annuelle d'inscription (du 1er novembre au 15 janvier), sauf si vous bénéficiez d'une période d'inscription spéciale en raison d'un événement de la vie (comme une perte d'une autre couverture santé, un mariage, un déménagement ou une naissance d'un enfant) ou en fonction de l'estimation de votre revenu annuel.
 - **Medicaid ou le Programme d'assurance maladie pour enfants (Children's Health Insurance Program : CHIP).** Ces programmes offrent des soins de santé gratuits ou à faible coût pour couvrir les personnes ayant des revenus limités, des handicaps et d'autres circonstances. Si vous remplissez les conditions requises, nous enverrons vos informations à l'agence de votre État, qui vous contactera. Vous pouvez déposer votre demande auprès de Medicaid et CHIP en tout temps.
- **Visitez [HealthCare.gov](https://www.healthcare.gov) pour en savoir plus sur la manière de demander une couverture sur Marketplace.** Certains États utilisent le Marketplace géré par le gouvernement fédéral. D'autres gèrent leurs propres places de marché. Quel que soit votre lieu de résidence, vous trouverez vos prochaines étapes à l'adresse suivante [HealthCare.gov](https://www.healthcare.gov).
- **Si vous avez droit à une assurance professionnelle, vous pouvez envisager de passer à un régime Marketplace.** Mais vous ne pouvez pas avoir en même temps un plan basé sur l'emploi et un plan Marketplace avec épargne. Si vous n'êtes pas inscrit à un régime professionnel mais que votre employeur vous en offre un, vous n'aurez pas accès aux économies offertes par Marketplace en fonction de votre revenu à moins que le régime professionnel ne soit inabordable ou ne réponde pas aux exigences minimales.
- **Si vous faites face à certains événements de la vie (comme un déménagement, un mariage, une naissance d'un enfant ou une perte d'une autre couverture santé) ou si vos revenus estimés tombent dans une certaine tranche, vous pouvez bénéficier d'une période d'inscription spéciale pour vous inscrire ou changer votre plan Marketplace.** Le marché peut demander vous devez soumettre des documents pour confirmer votre événement. Vous devez envoyer des copies de ces documents avant de pouvoir commencer à utiliser votre couverture.

Vous avez le droit d'obtenir des informations sur Marketplace dans un format accessible, comme les gros caractères, le braille ou par l'audio.

Vous avez également le droit de déposer une plainte si vous estimez avoir été victime de discrimination.

Visitez [CMS.gov/about-cms/agency-information/aboutwebsite/cmsnondiscriminationnotice](https://www.cms.gov/about-cms/agency-information/aboutwebsite/cmsnondiscriminationnotice) ou appeler le

1-800-318-2596. Les utilisateurs d'ATS doivent composer le numéro 1-855-889-4325

Health Insurance Marketplace

CMS Product No. 11749-F (French)
August 2023

This product was produced at U.S. taxpayer expense.

Health Insurance Marketplace® is a registered service mark of the U.S. Department of Health & Human Services.



[HealthCare.gov](https://www.healthcare.gov)